

Bulletin du jeudi 30 avril 2020

E-mai : fodgip44@gmail.com

Compte rendu de la conférence téléphonique avec le Directeur Général du 29 avril

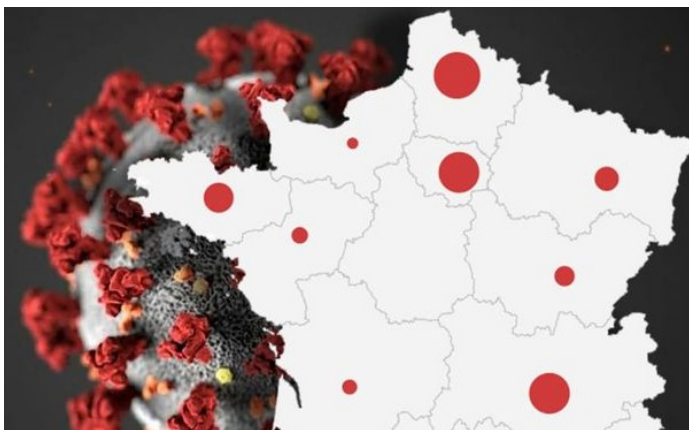
Le contenu du discours du Premier ministre, mardi 28/04, a quelque peu bouleversé l'ordre du jour de cette conférence dont l'objet devait être principalement d'échanger sur les conditions du déconfinement.

Il en a été évidemment question mais pas au niveau de détail ou de précision prévu. Il apparaît en outre que des éléments du discours remettent en cause des points d'atterrissage présumés, acquis à la DGFIP.

Plan de reprise d'activité (PRA)

De nombreuses incertitudes président à son élaboration, notamment la question des prérequis sanitaires en termes de propagation du virus et des moyens de transport.

Ainsi, selon les propos du DG, la reprise de l'activité ne pourra se faire que de manière progressive, notamment dans les régions ou départements les plus touchés.



La DGFIP considère que, à l'horizon d'un ou 2 mois, le nombre d'agents n'étant ni en mode présentiel ni en télétravail devrait devenir très minoritaire.

Afin de nous présenter, en début de semaine prochaine, un plan de reprise d'activité cohérent, l'Administration procède à l'identification et au recensement des

différentes difficultés pour posséder une vision plus claire.

Le sujet des transports en commun dans les grandes métropoles demeurera problématique.



De même, et dans toutes les régions, mais probablement davantage dans les plus touchées, la réouverture très progressive des établissements scolaires posera des difficultés aux parents d'enfants de moins de 16 ans.

Ces deux questions ont été soulevées par plusieurs organisations syndicales, dont FO DGFIP.

En réponse, le DG a déclaré envisager plusieurs solutions, dont le maintien et la montée en puissance du télétravail ou encore des horaires décalés.

Le DG Adjoint a rappelé que le nombre d'agents en télétravail a été multiplié par huit depuis le début du confinement et que l'arrivée de nouveaux matériels devrait permettre d'augmenter encore cette capacité.

À l'heure actuelle, quelques collègues sont placés dans cette position avec leur matériel personnel, ce qui n'est pas sans poser quelques difficultés en termes de prérequis techniques notamment.

L'ensemble des sujets liés à la reprise progressive de l'activité seront précisés la semaine prochaine, après le CHS-CT ministériel qui se tient demain.

... ..

